

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Métier et Formation

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Spécialiste de la petite enfance, l'éducateur de jeunes enfants assure quatre fonctions : l'accueil, l'éducation, la prévention et la coordination.

Il intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 7 ans en relation avec leurs parents. Il les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie, de la vie sociale... Son rôle consiste à stimuler leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques à travers des activités ludiques et éducatives.

Pour accompagner l'épanouissement de l'enfant, l'EJE tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Il est attentif aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez les petits et contribue à en prévenir l'apparition.

A partir d'un projet pédagogique, l'EJE amène les enfants à pratiquer diverses activités (peinture, danse, musique...). Il mobilise leurs sens pour favoriser leur expression verbale et non verbale. Il leur apprend aussi à vivre en société, étape préalable à une scolarité réussie.

DES APTITUDES

Pour exercer ce métier il faut être intéressé par la place des enfants dans notre société. L'esprit d'observation et de recherche, l'imagination et la créativité, voire quelques dons artistiques sont des qualités appréciables. Comme tous les métiers du travail social, il nécessite un engagement personnel qui se conjuguera avec une démarche professionnelle axée sur l'éducation des jeunes enfants.

Les professionnels retiennent 7 aptitudes nécessaires pour s'engager dans la formation :

1. L'imagination et la créativité
2. La patience et la souplesse d'esprit
3. La disponibilité
4. La pédagogie
5. La résistance à la fatigue
6. Un bon équilibre psychologique
7. Le sens de l'observation

LA FORMATION

1) Conditions d'admission

● Pour suivre la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE), le candidat doit être titulaire au choix :

- du baccalauréat
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,
- d'un diplôme de travail social ou du secteur paramédical au moins de niveau IV (bac),
- du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP) ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et avoir exercé pendant 3 ans dans le champ de la petite enfance.

● Les candidats n'ayant aucun des diplômes demandés, peuvent néanmoins se présenter aux épreuves d'admission à condition d'avoir réussi l'examen de niveau organisé par les DRJSCS.

Dans tous les cas, les candidats devront se présenter aux épreuves d'admission organisées par chaque établissement de formation.

2) Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 3 ans. Elle est structurée en modules de formation, valorisés en crédits ECTS (180 ECTS au total) et répartis sur six semestres. Elle s'effectue en alternance et comprend :

- **1500 h de formation théorique réparties en 4 unités de formation :**
 - DC1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (400 h ; 66 ects) ;
 - DC2 : Action éducative en direction du jeune enfant (600 h ; 60 ects) ;
 - DC3 : Communication professionnelle (250 h ; 30 ects) ;
 - DC4 : Dynamiques institutionnelles, inter institutionnelles et partenariales (250 h ; 24 ects) ;
- **60 semaines (15 mois) de stages pratiques (2100 h).**

3) Un diplôme

La formation est sanctionnée par le DEEJE (Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants) délivré par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale. Par arrêté du 25 août 2011, l'obtention du DEEJE donne dorénavant lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS). Outre le contrôle en cours de formation pour chacun des domaines de formation, l'examen final comprend 4 épreuves :

- **Domaine de certification 1** : présentation et soutenance d'un mémoire professionnel
- **Domaine de certification 2** : oral sur la démarche éducative à partir de trois travaux à finalité éducative
- **Domaine de certification 3** : épreuve écrite de communication professionnelle ;
- **Domaine de certification 4** : épreuve écrite de note de synthèse.

4) Modalités particulières : apprentissage et VAE

Cette formation est également possible par la voie de l'apprentissage. Au niveau de la région Bretagne, la formation se déroule à l'AFPE de Rennes, en partenariat avec le CFA de l'ARFASS de Saint-Brieuc.

Les conditions pour entrer en apprentissage :

- . avoir plus de 18 ans et moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage,
- . avoir satisfait aux modalités de sélection,
- . avoir trouvé un employeur.

Différents cas de figure peuvent se présenter en Bretagne :

- **Cas 1** : vous avez passé les épreuves de sélection de l'AFPE et vous êtes sur la liste d'aptitude : vous devez trouver un employeur qui accepte de vous recruter comme apprenti.
- **Cas 2** : vous avez passé avec succès les épreuves de sélection de l'AFPE, le CFA de l'ARFASS peut (avec votre autorisation) communiquer vos coordonnées en vue d'un recrutement à un employeur potentiel.
- **Cas 3** : vous avez trouvé un employeur mais vous n'avez pas passé les épreuves de sélection : une épreuve spécifique pourra vous être proposée, sur demande expresse de votre employeur auprès du CFA.

Rémunération de l'apprenti :

Dans un établissement adhérent à la branche UNIFED

	18/20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	50 % du SMIC	65 % du SMIC
2 ^{ème} année	60 % du SMIC	75 % du SMIC
3 ^{ème} année	70 % du SMIC	85 % du SMIC

Dans un établissement non adhérent à la branche UNIFED

	18/20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2 ^{ème} année	49 % du SMIC	61 % du SMIC
3 ^{ème} année	53 % du SMIC	78 % du SMIC

Dans un établissement du secteur public

	18/20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	61 % du SMIC	73 % du SMIC
2 ^{ème} année	69 % du SMIC	81 % du SMIC
3 ^{ème} année	85 % du SMIC	98 % du SMIC

Pour en savoir plus :

CFA de l'ARFASS
12, rue du Vau-Méno
22 000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 75 46 79
<http://www.arfass.com>

Le diplôme est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience ([VAE](#)).

Dossier à retirer auprès du **CNASEA**
Délégation VAE - Service recevabilité
15, rue Léon Walras
87 017 Limoges Cedex 1

Centre d'appel : 0810 017 710

5) Allègements de formation

A la demande des candidats, des allègements de formation peuvent être accordés :

- Dans la limite des 2/3 de la durée de la formation, aux personnes titulaires :
 - d'une licence ou d'un titre équivalent,
 - du DUT (diplôme universitaire de technologie) mention carrières sociales,
 - du diplôme d'Etat d'infirmier ou de puéricultrice
- Dans la limite d'1/3 de la durée, aux personnes titulaires :
 - d'un diplôme Bac+2,
 - du diplôme d'Etat de moniteur éducateur,
 - du diplôme d'Etat de technicien d'intervention sociale et familiale
 - du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

Dans tous les cas la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 1/3 de la durée globale.

6) Dispense de formation et de certification

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau III (bac+2) en travail social sont dispensés des domaines de formation 3 et 4 ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant.

L'EXERCICE PROFESSIONNEL

1) Les employeurs

On compte aujourd'hui presque 9 000 éducateurs de jeunes enfants. Environ 75 % d'entre eux exercent leur activité dans les structures d'accueil de la petite enfance, les structures socio-éducatives, sanitaires ou de loisirs. Il s'agit essentiellement des crèches (collectives, familiales et parentales), des jardins d'enfants et des haltes garderie. Les besoins sont très importants dans ce secteur. Les éducateurs de jeunes enfants trouvent aussi leur place dans les hôpitaux, les maisons de cure ou de convalescence et dans les établissements ou services qui accueillent des enfants handicapés ou qui connaissent des difficultés sociales (foyers de l'enfance, maisons maternelles, centres d'action médico-sociale précoce, IME, PMI...). Les ludothèques, les bibliothèques, les centres de loisirs maternels réclament aussi de plus en plus ces professionnels. Les communes et les associations sont les principaux employeurs.

70% des EJE trouvent un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Mais il s'agit, pour près de la moitié d'entre eux, de contrats à durée déterminée.

2) Les débouchés

La fonction publique territoriale offre les principaux débouchés puisque plus de 60 % des éducateurs de jeunes enfants exercent dans le cadre communal.

Pour plus d'informations sur l'exercice du métier d'éducateur de jeunes enfants dans la fonction publique territoriale (éducateur territorial de jeunes enfants) et particulièrement les emplois proposés par les communes voir les sites suivants :

- . Le site national des centres de gestion de la fonction publique territoriale, www.fncdg.com ;
- . Le site de la Fédération nationale des centres de gestion de la FPT (bourse de l'emploi), <http://emploi.fncdg.com> ;
- . Le site du Centre national de la fonction publique territoriale, www.cnfpt.fr.

3) La carrière

↳ Dans le secteur public :

La rémunération et les carrières dans le secteur public relèvent de textes réglementaires. **A titre indicatif**, les salaires bruts dans la fonction publique (primes non comprises) étaient au 1^{er} février 2007 de :

- . 1392 € en début de carrière
- . 2289 € en fin de carrière

↳ Dans le secteur privé :

Les éléments de salaire et de carrières sont fixés dans le secteur privé par des conventions collectives. *A titre d'exemple*, dans la *convention collective de l'enfance inadaptée* (primes non comprise), en externat, les salaires bruts au 1^{er} février 2007 étaient de :

- . 1491 € en début de carrière
- . 2363 € en fin de carrière

Avec quelques années d'expérience et une formation complémentaire, l'éducateur de jeunes enfants peut diriger une halte-garderie, un jardin d'enfants, un service éducatif ou un établissement.

Indication de salaire en cas d'évolution (au 1^{er} février 2007 ; primes non comprises) :

- . **Chef de service** (dans la convention collective de l'enfance inadaptée, avec un diplôme de niveau II)
 - 2791 € brut en début de carrière
 - 3569 € brut en fin de carrière

4) Après le diplôme

Les éducateurs de jeunes enfants peuvent poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- le **DEIS** (Diplôme d'Etat d'Ingénierie social)
- le **CAFDES** (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale)
- le **CAFERUIS** (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)

Pour plus d'information :

. Les **DRJSCS** (voir liste) ; les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont créées en métropole depuis le 1er janvier 2010. Elles regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).

. les **centres de formation** (voir liste)

. La **Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants**

2, rue du Maréchal Delattre de Tassigny

44 000 NANTES

Tél. 02 40 47 53 64

INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DU SECTEUR SOCIAL du GRAND OUEST

Educateur de jeunes enfants - Rentrée 2012-2013

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
BRETAGNE	A.F.P.E. Bruz et Saint-Brieuc	INTERNET www.afpe.org	Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012	Ecrit : le 4 février 2012 (commentaire critique d'une question sur le secteur de la petite enfance) Oral : 11, 12 et 13 avril 2012 (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Ecrit : 52 € Oral : 95 €
HAUTE NORMANDIE	I.F.E.N Le Havre	INTERNET www.ifen-formation.com	Du 30 septembre au 11 décembre 2011 (date limite de dépôt du dossier)	Ecrit : le 14 janvier 2012 (épreuve de 4h destinée à révéler les motivations et les intérêts du candidat pour le secteur social) Oral : courant mars 2012 (un entretien individuel d'1h)	Ecrit : 90 € Oral : 100 €
PAYS DE LA LOIRE ATTENTION : la phase d'admissibilité pour l'entrée en formation d'EJE est identique aux deux centres de formation.	ARIFTS Safrants Angers	INTERNET www.arifts.fr	Du 2 novembre 2011 au 31 janvier 2012	Ecrit : le 3 mars 2012 (épreuve de synthèse et de développement) Oral : avril 2012 (soutenance d'un écrit sur le parcours du candidat et sa motivation ; travail de groupe et analyse)	Dossier : 25 € Ecrit : 68 € Oral : 122 €
	ARIFTS Ponants Nantes	INTERNET www.arifts.fr	Du 2 novembre 2011 au 31 janvier 2012	Ecrit : le 3 mars 2012 (épreuve de synthèse et de développement) Oral : avril 2012 (travail de groupe, entretiens individuels)	Dossier : 25 € Ecrit : 68 € Oral : 122 €
POITOU CHARENTES	I.R.T.S. Poitiers	INTERNET www.irts-poitou-charentes.org	Du 12 septembre au 14 octobre 2011	Ecrit : le 19 novembre 2011 (résumé de texte et argumentation) Oral : du 7 au 15 février 2012 (un entretien individuel d'1h)	Ecrit : 100 € Oral : 140 €

FRAIS DE SELECTION & DROITS D'INSCRIPTION

Educateur de Jeunes Enfants

Les tarifs sont réévalués chaque année. A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif des tarifs pratiqués par les écoles du Grand-Ouest pour la rentrée 2011-2012 :

Région	Total pour les épreuves de sélection*	Frais de scolarité	Sécurité sociale
Bretagne	147 euros	580 euros	203 euros
Haute Normandie	190 euros	505 euros	203 euros
Pays de la Loire	215 euros	765 euros	203 euros
Poitou Charentes	240 euros	475 euros	203 euros

* épreuves écrites d'admissibilité + épreuves orales d'admission

LES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves se déroulent en deux temps :

1- Les épreuves écrites d'admissibilité

En fonction des écoles, la ou les épreuve(s) consiste(nt) à apprécier les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, sa maturité intellectuelle, sa capacité à énoncer et à soutenir un point de vue personnel critique et argumenté. Cela peut être :

- . une épreuve de compréhension, de synthèse et d'analyse d'un texte d'ordre socio-éducatif (3h)
- . une dissertation
- . une épreuve de réflexion et d'argumentation (2h)
- . une mise en forme de notes prises à partir de la diffusion d'une bande sonore (1h30)...

2- Les épreuves orales d'admission

Lorsqu'ils ont été déclarés admissibles, les candidats doivent passer deux types d'épreuves orales qui visent à déceler les qualités et les potentialités des candidats dans la perspective de la profession choisie (motivations, maturité affective, contrôle de soi, capacité d'adaptation, aptitude à travailler en équipe...). Cela peut être :

- . un entretien avec un professionnel E.J.E portant sur l'itinéraire du candidat et son projet professionnel
- . un entretien avec un psychologue
- . un entretien de 30 mn avec un jury composé d'un éducateur de jeunes enfants, du directeur ou d'un cadre pédagogique de l'école et d'un psychologue clinicien en exercice
- . une présentation d'un écrit à partir d'une expérience vécue dans des activités collectives, sociales, éducatives, d'animation... (30mn)
- . une épreuve collective « débat de groupe »...

Liste des écoles préparant au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

ALSACE

. Centre de Formation d'EJE
« Lucie Berger »
3, rue Sainte-Elisabeth
BP 20012
67 085 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03.88.14.42.90
<http://www.cfeje-strasbourg.com>

. Centre de Formation d'EJE
22, avenue Kennedy
68 200 MULHOUSE
Tél. 03.89.42.65.16
<http://www.cfeje-mulhouse.fr>

AQUITAINE

. IRTS d'Aquitaine
9, avenue François Rabelais
BP 39
33 401 TALENCE CEDEX
Tél. 05.56.84.20.20
<http://www.irtsaquitaine.fr>

AUVERGNE

. EPIRES
62, avenue Marx Dormoy
63 000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.17.01.00
<http://www.epires.net>

BOURGOGNE

. Institut Régional Supérieur du
Travail Educatif et Social
2, rue du Professeur Marion
21 000 DIJON
Tél. 03.80.72.64.50
<http://www.irtess.fr>

BRETAGNE

. AFPE
12, rue du Vau Méno
BP 507
22 005 SAINT-BRIEUC CDX 1
Tél. 02.96.78.86.20
<http://www.afpe.org>

. AFPE
Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann - BP 17451
35 174 BRUZ Cedex
Tél. 02.99.05.06.10
<http://www.afpe.org>

CENTRE

. Institut du Travail Social
17, rue Groisson - BP 7554
37 075 TOURS CEDEX 2
Tél. 02.47.62.33.30
<http://www.its-tours.org>

CHAMPAGNE - ARDENNES

. IRTS
8, rue Joliot Curie
51 100 REIMS
Tél. 03.26.06.22.88
<http://www.irts-ca.fr>

FRANCHE-COMTE

. IRTS
4 bis, rue Léonard de Vinci
BP 2107
25 051 BESANÇON
Tél. 03.81.41.61.00
<http://www.irts-fc.fr>

HAUTE-NORMANDIE

. Institut de Formation
d'Educateurs de Normandie
10, rue du Docteur Gibert
76 600 LE HAVRE
Tél. 02.35.42.10.30
<http://www.ifen-formation.com>

ILE-DE-FRANCE

. Ecole de Formation
Psychopédagogique
22, rue Cassette
75 006 PARIS
Tél. 01.44.39.71.30
<http://www.efpp.fr>

. IRTS
145, avenue Parmentier
75 010 PARIS
Tél. 01.42.03.08.31
<http://www.irtsparisidf.asso.fr>

. Ecole d'Educateurs de Jeunes
Enfants - Centre de Formation
« L'Horizon »
120, rue Blomet
75 015 PARIS
Tél. 01.53.68.91.91

ILE-DE-FRANCE (suite)

. Centre de Formation d'EJE
« Saint-Honoré »
42-44, rue de Romainville
75 019 PARIS
Tél. 01.42.88.80.80
<http://www.stho.org>

. IRTS
1, rue du 11 novembre
92 120 MONTROUGE
Tél. 01.40.92.01.02
<http://www.fondation-itsrs.org>

. CERPE
52, rue Charles Tillon
93 300 AUBERVILLIERS
Tél. 01.48.34-67-26
<http://www.cerpe.info>

. Institut Supérieur
d'Intervention Sociale
150, avenue P. Vaillant Couturier
BP 35
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE
Tél. 01.49.44.67.10
<http://www.fondation-itsrs.org>

LANGUEDOC-ROUSSILLON

. IRTS
1011, rue du Pont de Laverune
CS 70022
34 077 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04.67.07.02.30
<http://www.irts-lr.fr>

LIMOUSIN

. Institut Régional de Formation
d'Educateurs
Rue du Buisson
87 170 ISLE
Tél. 05.55.01.40.52

LORRAINE

. IRTS de Lorraine - Site de
Metz
41, avenue de la Liberté
Le Ban Saint-Martin
CS 50029
57 063 METZ CEDEX 2
Tél. 03.87.31.68.00
<http://www.irts-lorraine.fr>

LORRAINE (suite)

. **IRTS de Lorraine - Site de Nancy**
201, avenue Raymond Pinchard
BP 2009
54 100 NANCY
Tél. 03.83.93.36.36
<http://www.irts-lorraine.fr>

MIDI-PYRENEES

. **Institut Saint-Simon**
Avenue du Général De Croutte
31100 TOULOUSE
Tél. 05.61.19.09.49
<http://www.institutsaintsimon.com>

. **IRFASS**
2 bis rue Emile Pelletier
BP 1277
31 047 TOULOUSE CEDEX 1
Tél. 05.34.63.89.00
<http://www.irfass.net>

NORD

. **Centre Régional de Formation de la Petite Enfance**
14, boulevard Vauban
59 800 LILLE
Tél. 03.20.14.93.00

PAYS-DE-LA-LOIRE

. **Arifts - Ponants**
Pôle nantais en travail social
102, rue Sain-Jacques
44 200 NANTES
Tél. 02.40.75.37.12
<http://www.arifts.fr>

. **Arifts - Safrants - Site angevin de formation de recherche et accompagnement en travail social**
6, rue Georges Morel
49 045 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02.41.48.20.22
<http://www.arifts.fr>

PICARDIE

. **Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives**
12, rue des deux ponts
80 044 AMIENS CEDEX 01
Tél. 03.22.66.33.99
<http://www.irffe.fr>

POITOU-CHARENTES

. **IRTS**
1, rue Guynemer
BP 215
86 005 POITIERS
Tél. 05.49.37.60.00
<http://www.irts-poitou-charentes.org>

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

. **IRTS « Les Flamants »**
Avenue Georges Braque
13 014 MARSEILLE
Tél. 04.91.11.22.00
<http://www.irts-pacacorse.com>

. **E.S.T.S.**
6 rue Chanoine Rance-Bourrey
06105 NICE Cedex 2
Tel : 04 92 07 77 97
<http://www.iests.com>

RHONE-ALPES

. **Ecole Santé Social du Sud-Est**
Le Sémaphore
20, rue de la Claire
CP 320
69 337 LYON CDX 9
Tél. 04.78.83.40.88
<http://www.essse.fr>

. **Institut de Formation de Travailleurs Sociaux**
3, avenue Victor Hugo - BP 165
38 432 ECHIROLLES CEDEX
Tél. 04 76 09 02 08
<http://www.ifts-asso.com>

ANTILLES - GUYANE

. **Institut Régional de Développement du Travail Social**
1, avenue Gustave Charlery
B.P. 897
97 341 CAYENNE CEDEX
Tél. 05.94.25.34.88

MARTINIQUE

. **Institut de formation aux métiers éducatifs, sanitaires & sociaux - IFMES**
Rivière L'Or
97212 SAINT JOSEPH
MARTINIQUE
Tél. 05.96.42.56.56
<http://www.afprts-ifmes.com>

REUNION

. **IRTS**
1, rue Sully Brunet
97 470 SAINT-BENOIT
Tél. 02.62.92.97.77
<http://www.irtsreunion.asso.fr>

REPertoire DES DRJSCS

Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

D.R.J.S.C.S. ALSACE

17, rue Goethe - BP 60283-Relogement effectif à
partir du 1^{er} avril : Cité administrative Gaujot /
14 rue du maréchal Juin
67007 STRASBOURG Cedex

Tél : 03.88.45.30.42

E-mail : drjscs67@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. AQUITAINE

7 bld Jacques Chaban Delmas-
33525 BRUGES CEDEX

Tél : 05.56.69.38.00

E-mail : drjscs33@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. AUVERGNE

34, rue Albert Thomas-
63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél : 04.73.34.91.91

Fax : 04.73.93.82.29

E-mail : drjscs63@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. BOURGOGNE

10, bld Carnot - BP. 13430-
21034 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.68.39.03

E-mail : drjscs21@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. BRETAGNE

4, av. du Bois Labbé-CS 94323
35043 RENNES CEDEX

Tél : 02.23.48.24.00

E-mail : drjscs35@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. CENTRE

122, Faubourg Bannier-CS 74204
45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.77.49.00

Fax : 02 38 53 98 99

E-mail : drjscs45@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. CHAMPAGNE-ARDENNE

4, rue Dom Pierre Pérignon-
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tél : 03.26.26.98.00

Fax : 03.26.26.98.01

Internet : <http://www.drdjs-champagne-ardenne.jeunesse-sports.gouv.fr/>

E-mail : drjscs51@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. CORSE

Rue de l'Aspirant Michelin-BP 323
20178 AJACCIO

Tél : 04-95-29-67-67

E-mail : drjscs20@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. FRANCHE-COMTE

27, rue Sancey-
25020 BESANCON

Tél : 03.81.41.26.26

E-mail : drjscs25@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. LANGUEDOC-ROUSSILLON

3 avenue Charles Flahault-
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél : 04.6710.14.00

Internet : <http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/>

E-mail : drjscs34@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. LIMOUSIN

24, rue Donzelot-
87036 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 45 24 50

E-mail : drjscs87@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. LORRAINE

13, rue de Mainvaux - BP 10069-
54139 SAINT MAX CEDEX

Tél : 03 83 21 40 74

Fax : 03.83.29.20.40

E-mail : drjscs54@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. MIDI-PYRENES
5, rue du Pont Montaudran, BP 7009-
31068 TOULOUSE CEDEX 7

Tél : 05 34 41 73 00
E-mail : drjscs31@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. NORD-PAS-DE-CALAIS
Rue Boucher de Perthes-
59000 LILLE

Tél : 03.20.14.42.42
E-mail : drjscs62@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. BASSE-NORMANDIE
Espace Claude Monet-Place Jean Nouzille-
14075 CAEN CEDEX 4

Tél : 02.31.70.97.21
E-mail : drjscs14@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. HAUTE-NORMANDIE
55, rue Amiral Cécille - BP.1358-
76179 ROUEN

Tél : 02 32 18 15 20
Fax : 02 32 18 15 99
E-mail : drjscs76@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S PARIS
6/8 rue Eugène Oudiné-
75013 PARIS

Tél : 01.40-77-55-00
Fax : 01.45-85-33-20
Internet : <http://www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr>
E-mail : drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. PAYS DE LA LOIRE
Av. François Broussais - BP. 62535-
44325 NANTES CEDEX 3

Tél : 02.40.52.44.44
Fax : 02 40 52 44 60
E-mail : drjscs44@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. PICARDIE
20, Square Friant les Quatre Chênes-
80039 AMIENS CEDEX

Tél : 03.22.33.89.00
Fax : 03.22.33.89.33
E-mail : drjscs80@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S POITOU-CHARENTES
Avenue de Northampton-
86020 POITIERS CEDEX

Tél : 05.49.37.08.80
Fax : 05.49.88.26.25
E-mail : drjscs86@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR
23/25 Rue Borde-CS 90002
13285 MARSEILLE CEDEX 8

Tél : 04.91.29.99.01
E-mail : drjscs13@drjscs.gouv.fr

D.R.J.S.C.S. RHONE-ALPES
239/241 rue Garibaldi-
69422 LYON CEDEX 03

Tél : 04 72 84 55 55
E-mail : drjscs69@drjscs.gouv.fr

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Sources d'informations utiles

Documents et sites Internet que vous pouvez consulter au Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université de Rennes 2 :

SUIO-IP - Espace Information

Bâtiment « Présidence » - 2^{ème} étage / Tél. 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin et le vendredi matin)

DOSSIERS DOCUMENTAIRES

- . « *Educateur de jeunes enfants : Profession et Formation* » - Secteur 5.
- . « *Educateur de jeunes enfants : Formations dans le grand Ouest* » - Secteur 5.

PERIODIQUES

- . « *Les métiers du social* » - Parcours ONISEP - 2009 - 103 pages.
- . « *Travailler auprès des enfants* » - Parcours ONISEP - 2007 - 115 pages.
- . « *La Gazette Santé Social* » : mensuel des acteurs sanitaires et sociaux.
- . « *Des métiers de la santé et du social* » - L'Officiel STUDYRAMA - 8^{ème} édition - 2011.

OUVRAGES

- . « *Les carrières sociales* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 547 - 2008 - 222 pages.
- . « *Les métiers du social* » - Studyrama - « Métiers » - n° 236 - 2011 - 196 pages.
- . « *Les métiers avec des enfants* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 540 - 2006-2008 - 179p.
- . « *Travailler avec les enfants* » - Studyrama - « Métiers » - n° 255 - 2008 - 190 pages.
- . « *Les métiers de l'enfance* » - Nicole du Saussois - Ed. Vuibert - 2005 - 251 pages.
- . « *Cent mots pour être éducateur : dictionnaire pratique du quotidien* » - Ed.Érés - 2009 - 158 pages.
- . « *Guide de l'éducateur de jeunes enfants* » - Dunod - 2009 - 294 pages.
- . « *Devenir éducateur de jeunes enfants : le métier, le concours, le DEEJE, les écoles* » - ESF Ed. - 2009 - 128 p.

ANNALES & CORRIGES DE CONCOURS

- . « *L'examen d'entrée dans les centres de formation en travail social* » - DUNOD - 2008 - 308 pages.
- . « *Travailleurs sociaux : concours d'entrée* » - FOUCHER - 2009 - 319 pages.
- . « *Concours ES - ASS - EJE - ME* » - Ed. Lamarre - 2008 - 157 pages.
- . « *Concours ASS - ES - EJE : épreuves écrites et orales* » - Coll. Admis en écoles du travail social - Vuibert - 2010.
- . « *Concours ASS - ES - EJE : épreuves orales* » - Coll. Admis en écoles du travail social - Vuibert - 2010.

FICHES METIER & FORMATION

- . « *Les métiers de la petite enfance* » - Actuel CIDJ - n° 2.78 - Juin 2011 - 13 pages.
- . « *Les métiers de la petite enfance : formation en Bretagne* » - Actuel CIJB - n° 2.78 - Juillet 2011 - 4 pages.
- . « *Social / Humanitaire : fiches métiers* » - ONISEP - n° 15 - 2007 - pp.33-34.
- . « *Educateur / Intervenant éducatif* » - n° 23 151 - in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* - ROME ANPE - La Documentation française - 1997 - p. 160.
- . « *Répertoire des carrières territoriales : filière médico-sociale* » - Volume 3 - La Doc. française - Juin 2005.
- . « *Les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social* » - APEC - 2006 - 192 pages.

SELECTION DE SITES INTERNET

- . <http://www.aforts.com> : site de l'association française des organismes de formation et de recherche en travail social
- . <http://www.solidarite.gouv.fr> : site du Ministère des solidarités et de la cohésion social.
- . <http://www.lesocial.fr> : portail du social en France
- . <http://www.passerelles-eje.info> : site ressource des EJE
- . <http://www.educspe.com> : portail de l'éducation spécialisée
- . <http://www.sanitaire-social.com> : Annuaire des 40 000 établissements du secteur sanitaire et social (Hôpitaux, cliniques, soins de suite, rééducation, repos, convalescence, maisons de retraite, EHPAD, établissements pour personnes handicapées, maintien et aide à domicile, organismes, formation, prévention et protection, aide sociale, hébergement social.